

N° 1987

N° 544

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 4 juin 2019

Enregistré à la Présidence du Sénat le 4 juin 2019

PROJET DE LOI

(procédure accélérée)

*pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris
et instituant une souscription nationale à cet effet,*

RÉSULTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE

Voir les numéros :

Assemblée nationale (15^e législature) : 1^{re} lecture : **1881, 1885, 1918** et T.A. **270**.

Sénat : 1^{re} lecture : **492, 519, 521, 522** et T.A. **107** (2018-2019).

Commission mixte paritaire : **543** (2018-2019).

Résultat des travaux de la commission mixte paritaire

Réunie le mardi 4 juin 2019, la commission mixte paritaire a constaté ne pouvoir parvenir à élaborer un texte commun sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris et instituant une souscription nationale à cet effet.